L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 13 JANVIER 1891. — 64me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

Dufour & Bonnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 13 JANVIER 1891.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Henry Stern & Cie.—A leur salle d'encan No 86 rue du Canal: Un assortiment complet de bottes et Souliers.

Les garanties de la paix en Europe.

Une polémique intéressante autant qu'imprévue vient de s'engager entre les *Hamburger Nachrichten*, organe de M. de Bismarck, et les journaux autrichiens. La feuille hambourgeoise, sans doute à l'inspiration de l'ex-chancelier, a vivement protesté contre les négociations qui se suivent entre les cabinets de Berlin et de Vienne en vue d'une entente commerciale. A ses yeux, les concessions que l'Allemagne veut faire en cette occasion à l'Autriche, sont un tribut qu'elle lui paiera, même au détriment des intérêts allemands, pour la maintenir dans la triple alliance.

L'accusation est grave, surtout s'il est vrai qu'elle parte de celui qui a été le créateur de la ligue des Etats de l'Europe centrale. Elle a produit une vive impression dans l'empire austro hongrois. Toute la presse autrichienne s'en occupe et s'en indigne. Elle en est probablement inquiète pour l'issue des négociations commerciales engagées entre les deux empires. En tout cas, elle s'émeut naturellement du revirement qui se serait opéré dans l'esprit de M. de Bismarck. Serait-il donc, aujourd'hui, devenu un adversaire des intérêts de l'Autriche qui, jusqu'ici, lui avaient paru si chers? Voudrait-il ébranler et affaiblir cette triple alliance qui a été la grande conception de sa vie politique?

Aussi, sous l'empire de ce doute, les principaux journaux autrichiens sont pleins d'articles qui célèbrent à l'envi les bienfaits de la triple alliance et les garanties de paix qu'elle a données et qu'elle donne à l'Europe.

Cette polémique, dans laquelle nous attendons—dit la *Liberté* du 27 décembre—ce que répondra le journal hambourgeois, dont les articles ont causé tant d'émotion en Autriche, est évidemment digne d'attention. Elle trahit, entre les deux principaux alliés de la fameuse ligue de la paix, des difficultés et des divergences d'intérêt dont, dans les deux pays, l'opinion se préoccupe comme pouvant être un obstacle sérieux à l'accord économique qui s'élabore péniblement à l'heure actuelle.

Cependant, la question restant encore sur le terrain commercial, c'est affaire entre l'Allemagne et l'Autriche, et nous n'aurions qu'à la signaler comme un symptôme de la situation, sans en vouloir exagérer ni amoindrir la portée. Mais, nous l'avons dit, la presse autrichienne en tirait prétexte à des dithyrambes enthousiastes en l'honneur de la triple alliance qu'elle glorifiait comme la seule garantie de la paix du monde et qu'ils préconisent comme le meilleur système d'équilibre européen. C'est en cela que leurs articles intéressent la politique générale et méritent, croyons-nous, d'être relevés.

Certes nous n'avons aucune raison de douter aujourd'hui des sentiments pacifiques dont sont animés les membres de la triple alliance. Nous sommes fermement convaincus qu'aucun d'eux n'a envie de déchaîner de nouveau le fléau de la guerre. Nous estimons, avec tous les chefs d'Etat, qui en ces derniers temps, ont eu occasion de s'exprimer publiquement sur la situation internationale, que rien ne menace le repos de l'Europe, et que les gouvernements et les peuples peuvent se livrer, avec une entière sécurité, au soin de leurs intérêts intérieurs. Mais quand la presse autrichienne attribue cet état rassurant à l'action exclusive de la triple alliance, elle nous permettra, au nom de la vérité historique, de redresser cette assertion, obstinément formulée depuis longtemps et qui est incontestablement sinon une erreur du moins une hyperbole.

La vérité est que, loin d'être une garantie de paix, la triple alliance, depuis qu'elle existe, a failli être vingt fois un terrible élément de guerre. Qui ne se rappelle les conflits qu'elle a si souvent provoqués, les défis audacieux qu'elle a jetés imprudemment à l'Est et à l'Ouest de l'Europe, à ceux à qui elle prétendait imposer sa suprématie? Qui a oublié le ton menaçant avec lequel ceux qui en faisaient partie parlaient *urbi et orbi* dans toutes les questions internationales? Pas une année ne s'est passée, dans cet intervalle, sans qu'à chaque automne les augures politiques aient prédit la guerre pour le printemps suivant, et que d'efforts, de sagesse et de patience il a fallu à ceux qui étaient l'objet d'une foule d'attaques et de menaces injustes pour écarter le péril toujours imminent! Les incidents orageux qui se sont produits tant de fois sont encore dans tous les souvenirs. Inutile d'y insister.

Il est vrai que cette tension de rapports a fait place à une détente réelle; les paroles et les actes sont devenus en effet beaucoup plus pacifiques depuis quelque temps; mais à quoi est réellement dû ce changement d'attitude?

Il est dû, certainement, à la situation que la France a désormais en Europe par la réorganisation puissante de ses forces nationales et à la ferme et grande politique de la Russie qui, non moins puissamment armée, est devenue, en fait, d'accord avec nous, l'arbitre et la clé de voûte de la paix générale.

C'est l'entente, des deux côtés de l'Europe, de la France et de la Russie, qui a formé un solide contre-poids à la suprématie que s'étaient arrogée les puissances centrales, et qui est la véritable sauvegarde de l'équilibre européen.

Voilà la vérité. La France et la Russie sont aujourd'hui trop fortes pour qu'on veuille, malgré elles et contre elles, provoquer des luttes qui mettraient l'Europe entière en feu. C'est là qu'est la vraie garantie de la paix; sans cela, Dieu sait si la guerre n'aurait pas depuis longtemps éclaté avec toutes ses horreurs!

Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.—On lira dans nos colonnes, ce jourd'hui, un exposé de la situation de la compagnie sus-nommée, exposé préparé soigneusement et qui dit bien avec quel bonheur les opérations de l'institution ont été dirigées. Ses primes durant l'année qui vient de clore se sont élevées à $169,045 53 et ses profits à $17,397 07. La situation très enviable où la voilà, elle la doit à la prudence, à la sagacité de ses officiers, M. Jules Tuyes, président, M. J. A. Hincks, secrétaire, ce nous est un plaisir de l'écrire ici. Un dividende de trois pour cent a été déclaré sur le fonds capital, et sera, sur demande, payé aux actionnaires ou à leurs fondés-de-pouvoirs.

Représentation au bénéfice de l'Union Française.—Nous appelons l'attention sur la nouvelle annonce relative à cette Soirée théâtrale et de bienfaisance exceptionnelle. On remarquera que le contrôle, pour les sièges réservés, est transféré, dès aujourd'hui, chez M. Werlein, 135, rue du Canal. Avis aux personnes qui désirent retenir de bonnes places.

Prêtres, Orateurs, Chanteurs et Acteurs trouvent que le Pectoral-Cerise d'Ayer améliore et fortifie la voix.

Ancien et reconnu bon.—Des milliers de personnes doivent la santé et peut-être la vie à l'usage opportun de ce remède ancien, mis à l'épreuve et trouvé bon pour les rhumes et la toux, le sirop pectoral balsamique de Ducongé.

LOUISIANE.

Le *Sugar Bowl and Farm Journal*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 10 janvier:

Le rendement de la canne à sucre dépasse toutes les prévisions. C'est le contraire de ce qui se passe, généralement, car, comme on le sait, presque tous les ans, les planteurs s'attendent à des résultats supérieurs. Cette fois ci, ils n'ont qu'à se flatter de ceux qu'ils ont obtenus, car les plus modestes d'entr'eux ont fait une récolte double de celle qu'ils espéraient. Personne n'a été désappointé, n'a fait moins qu'à l'ordinaire.

Nous avons déjà mentionné bien des habitations où l'on a fait au delà de ce que l'on avait cultivé.

Nous avons appris, cette semaine, que MM. Zuberbier & Behan, sur leur propriété Alhambra, paroisse Iberville, comptaient, au commencement de la roulaison, sur 1,500,000 livres. Ils se sont aperçus, bien vite, qu'ils arriveraient, au moins, à ce chiffre. Puis, ils ont pu espérer 2,000,000. Quelques jours après, ils étaient parfaitement certains qu'ils l'atteindraient. Actuellement, ils sont sûrs de faire, à peu près, 2,500,000.

Même succès inattendu sur leur habitation Grenada, où ils feront près de 2,250,000 livres; ils comptaient, au commencement, faire, tout au plus, 1,500,000 livres.

La propriété Aurore appartient à Mme F. E. Trudeau; elle est située à une petite distance au dessous d'Alger, paroisse d'Orleans; elle est conduite habilement, par M. A. L. Freret, qui dirige le département des bouilloires. Par suite des réparations qu'il fallait faire, la roulaison a commencé tard. Jusqu'à lundi dernier, on n'avait roulé que 110 acres, avec une moyenne de 2 boucauts 1½ "open kettle" à l'acre; il y avait encore 150 acres mis en "windrow" pour les rouler plus tard. Malgré la légère gelée, les cannes sont entièrement saines; le rendement est meilleur que jamais; le jus pèse 9 degrés Beaumé. On a planté 45 acres de cannes, l'automne dernier, et l'on aura 150 acres de plant, la prochaine saison. Il s'y trouve un moulin à trois cylindres et un autre, à deux cylindres. Les cylindres ont 4 pieds de long sur 28 pouces de diamètre. Il y a aussi un régulateur Brulard, attaché au second moulin. Ce régulateur marche parfaitement. M. Fréret invite tous les planteurs à venir visiter son nouveau système. On s'apprête à faire, cette année, de grandes améliorations sur Aurora, pour profiter de la prime.

—Ce n'est pas seulement en Louisiane, que l'on est obligé de mettre le sucre en sacs, parce que les barils font défaut, mais aussi dans l'Etat de New York. Les raffineurs y ont annoncé que, par suite de la rareté des barils, ils se voient dans la nécessité d'expédier les sucres de cette façon au commerce. C'est la résolution que viennent de voter certaines raffineries de New York:

"Vu la rareté des produits de la tonnellerie, et la difficulté de se procurer des barils, nous avertissons le commerce que, jusqu'à nouvel ordre, nous nous réservons le droit d'expédier le sucre granulé en sacs."

—M. T. G. McLaury, de l'habitation Bellevue, paroisse Ste-Marie, était en ville, samedi dernier. Il a annoncé qu'il finirait sa roulaison vers le milieu de la semaine prochaine, après avoir fait 3,000,000 de livres de sucre.

—Les Attakapas viennent de faire une grande perte par la mort de M. Daniel Dennett. C'était l'ami le plus fervent de notre région, qu'il a habitée longtemps. Pendant 30 années, il a été l'éditeur de l'ancien *Planter's Banner*; pendant 30 années, il n'a cessé de publier des travaux, dans lesquels il démontrait les avantages du sol et du climat du sud ouest de la Louisiane.

Pendant 10 années, il a dirigé la partie agricole du *Picayune*. En cette qualité, il a rendu d'éminents services au pays. Sa vie aurait dû se terminer ici; il aurait dû être inhumé au milieu de nous. Le destin en a décidé autrement. Il est mort dans un autre Etat, le 4 courant, dans sa ferme de Brookhaven, Mississippi. Il était âgé de 72 ans. Il laisse plusieurs enfants, qui pleurent amèrement sa perte, car c'était le meilleur des pères, comme il avait été le meilleur des maris.

—Nous lisons, dans le *Comet*, de Thibodaux, paroisse Lafourche:

Où en est le projet du chemin de fer qui devait transporter les produits de la raffinerie Lafourche? Pas une traverse n'a encore été placée. Pourquoi ces délais? Est-ce la taxe sur le produit qui en est la cause? S'il en est ainsi, c'est une taxe bien malencontreuse.

Nous apprenons avec plaisir que sur Eliza, propriété de M. Lefèvre, le directeur des travaux—M. W. H. Ely—a fait 1,500 barils de mélasse, en outre de ses 2,000,000 de livres de sucre.

L'Intérim, Convent P. O., paroisse St-Jacques, du 10 janvier:

Le temps exceptionnellement beau dont nous jouissions, a fait place à la pluie, et, depuis deux jours, les rayons de soleil brillent par leur absence.

—La levée Nita est enfin achevée. Elle a coûté à l'Etat la somme de $60,255. Le travail est des plus solides et ne laisse rien à désirer.

Maintenant que le travail a été accepté et que la levée est confiée au soin du jury de police et de la Commission des levées, il reste à savoir s'ils permettront qu'on se serve de la banquette comme chemin public. Tout indique que non, car la loi s'y oppose. Il faudra donc livrer un chemin ailleurs, et c'est là le difficile, car le terrain est bas et il faudra, évidemment, l'exhausser—ce qui sera coûteux.

Nous avons la certitude que le jury de police se mettra à l'œuvre très prochainement. D'ailleurs, la résolution de M. Esterbrook indique assez nettement que le jury de police s'occupe sérieusement de cette question.

—Séance du jury de police.—Le rapport du trésorier indique qu'il y a une somme de $3,214 40 dans le trésor, plus $275 16 (balance du montant donné par la compagnie de la Loterie) et $75 provenant de la générosité du *Times-Democrat*, lors de la crevasse Nita.

L'inspecteur des levées énumère, dans son rapport, les divers travaux qui ont été exécutés sur les levées, ainsi que ceux qui seront faits très prochainement. Vingt-quatre dalles ou conduits en fer ont été posés dans les levées, avec la permission du jury de police. Toutes les anciennes dalles à riz ont été enlevées des levées, à l'exception d'une sur l'habitation Belmont. Un comité, composé du président et de MM. Esterbrook et N. P. Himel, a été autorisé à s'entendre avec l'avocat de district afin d'user des moyens légaux pour faire enlever la dalle en bois de cette habitation, ou d'empêcher le propriétaire de s'en servir.

MM. R. Esterbrook, P. Schepp et N. P. Himel devront consulter les ingénieurs d'Etat afin d'obtenir d'eux le meilleur moyen et le moins coûteux de construire un chemin public sur les habitations A. Bourgeois et O. Jacob, où le terrain a été emporté par la crevasse Nita.

M. J. W. Ross ayant généreusement proposé de faire prendre le niveau du chemin, à cet endroit, et d'encourir les frais, son offre a été acceptée avec empressement.

M. George Schepp a été nommé syndic du 2me ward.

—Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Elphège Mire, décédé, subitement, jeudi soir, à l'âge de 66 ans, à la Nouvelle-Orléans. M. Mire avait passé la plus grande partie de sa vie à St Jacques, où il était né. Il laisse une veuve et plusieurs fils pour le pleurer. Les funérailles auront lieu, ce matin, à l'Eglise St-Jacques.

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de Mme Vve Euphémon Roman, lundi, à la Nouvelle-Orléans. Mme Roman était la tante du Rév. Père Roman de la Société de Marie, et de M. Onésime Roman. Les funérailles ont eu lieu à l'église St-Jacques.

Décédée, le vendredi, 2 janvier 1891, dans la paroisse Ascension Mme Jean Lapeyrolerie, née Aimée Poché. Les funérailles ont eu lieu, dimanche matin, à l'église St-Michel.

Nous offrons à ces familles en deuil nos plus vives condoléances.

L'ammoniaque dans le ménage.—Un peu d'ammoniaque dans l'eau tiède adoucit et nettoie la peau.

L'aspiration de vapeurs ammoniacales guérit des maux de tête.

On nettoie les plaques des portes avec un linge imbibé d'eau ammoniacale.

On ravive les couleurs des tapis avec de l'eau chaude à laquelle on a mêlé quelques gouttes d'ammoniaque.

On nettoie les vitres beaucoup plus facilement qu'avec le savon, en faisant usage d'un seau d'eau dans lequel on a versé une ou deux cuillerée d'ammoniaque.

Quelques gouttes d'ammoniaque, dans une tasse pleine d'eau, enlèvent les taches des peintures et des chromos. L'opération demande quelques soins.

On enlève des taches de graisse avec de l'ammoniaque très étendu. Après avoir frotté légèrement la tache, en la recouvre de papier de soie et on y passe légèrement le fer chaud.

Les taches faites par les acides sont facilement enlevées par l'ammoniaque pur. On emploie ensuite le chloroforme pour rendre à l'étoffe sa couleur naturelle. On rend au nickel et à l'argent son brillant en le frottant avec de la laine imbibée d'ammoniaque.

L'ammoniaque, employée à deux ou trois reprises, guérit un rhume récent, et le guérit sûrement si l'application en est faite lorsqu'on ressent la première atteinte du froid.

Le vieux cuivre prend l'aspect du neuf en y répandant de l'ammoniaque concentrée et en le grattant avec une brosse dure. On rince ensuite à l'eau.

En employant, par parties égales, de l'ammoniaque et de la térébenthine, on enlève les taches de peinture, même anciennes.

On nettoie les brosses et les peignes en les trempant dans de l'eau et de l'ammoniaque. On fait ensuite sécher devant le feu ou au soleil.

Si l'on prend, chaque jour, des bains dans de l'eau contenant un peu d'ammoniaque, on évite la transpiration et l'odeur désagréable qui en est la conséquence. De plus, la peau se conserve douce et fraîche.

La flanelle et les couvertures se nettoient parfaitement si on les trempe dans un seau d'eau contenant de l'ammoniaque et de l'eau de savon.

L'ammoniaque nettoie, aussi, parfaitement, l'or et les bijoux, et donne au diamant tout son éclat.

A tous ces emplois, ajoutez que l'ammoniaque peut rendre de très grands services dans les cas de météorisation, et vous serez bien obligés de reconnaître que c'est une véritable panacée.

Gabrielle Bompard et Eyraud; comment ils s'accommodent de leur sort.—On lit, dans le *Journal du Havre* du 26 décembre:

Gabrielle Bompard parait s'accommoder très bien de son sort. La perspective d'une captivité de vingt années ne parait pas l'effrayer. Elle sera prochainement transférée à la maison centrale de Clermont. Pour l'instant, elle occupe à la prison Saint-Lazare une cellule séparée, et ne voit point en commun avec les autres détenus.

Détruisons, à ce propos, une erreur qui s'est accréditée, dernièrement, dans le public. On croit à tort que les femmes condamnées aux travaux sont, de même que les criminels, envoyées à la Nouvelle-Calédonie. Il n'en est rien.

Les condamnées ne sont dirigées sur Nouméa qu'autant qu'elles en ont fait la demande et que leur conduite en prison a été, pendant plusieurs années, à l'abri de tout reproche.

Eyraud supporte, lui aussi, assez courageusement, sa situation. Il a repris appétit. Il passe son temps à écrire et à lire. De temps à autre, il joue, soit [illegible] agents chargés de sa surveillance.

Il espère, quoique son avocat, Me Decori, ne lui ait laissé que peu d'espoir à ce sujet, que la Cour de cassation annulera l'arrêt qui l'a frappé et que son procès reviendra devant un autre jury.

C'est en termes amers qu'il parle, non de Gabrielle, mais de Me Robert, et surtout des témoins qui ont faussement déposé contre lui.

Il a été très impressionné par le réquisitoire du procureur général et il en parle fréquemment.

Les élections administratives de Rome.—Le *Journal des Débats* publie la dépêche suivante, de Rome, 23 décembre:

"Les élections administratives de Rome de dimanche ont été un succès signalé pour les catholiques. Les 25 candidats qu'ils présentaient sont arrivés en tête. Il paraît certain que si l'Union romaine avait présenté une liste complète, elle aurait fait passer un nombre de candidats assez grand pour obtenir la majorité au Conseil municipal. Parmi les catholiques élus se trouvent le docteur Ceccarelli, médecin de Léon XIII; le comte Altieri; le garde-noble Pietrucci; M. Vespignani, ingénieur du Vatican; et le comte Campello. Les libéraux élus sont au nombre de 57; les plus connus d'entre eux sont: MM. Armellini, Finocchiaro-Aprile et Garibaldi.

"Sur 39.000 électeurs inscrits, il n'y a eu que 17,000 votants.

"Le succès des candidats de l'Union romaine a profondément surpris le gouvernement. Les partisans de la participation des catholiques aux élections politiques espèrent qu'il déterminera le pape à accorder l'autorisation de voter qu'ils sollicitent depuis si longtemps."

La taxe militaire et la taxe sur les cercles, en France.—Le Conseil d'Etat a terminé le règlement pour l'application de la taxe militaire.

On sait qu'en vertu de l'article 35 de la loi militaire de juillet 1889, une taxe annuelle devra être payée par "ceux qui, par suite d'exemption, d'ajournement, de classement dans les services auxiliaires ou dans la seconde partie du contingent, de dispense, ou pour tout autre motif, bénéficieront de l'exonération du service dans l'armée active."

La taxe militaire se compose (même article) de: 1. une taxe fixe de 6 fr: 2. une taxe proportionnelle égale au montant, en principal, de la cote personnelle et mobilière de l'assujetti.

Une loi du 8 août 1890 a assujetti les cercles à: 1. une taxe de 5 à 20 0/0 des cotisations; 2. une taxe progressive de 2 à 8 0/0 de la valeur locative des bâtiments et emplacements occupés par ces cercles.

La loi sera applicable à partir du 1er janvier 1891. Un règlement rendu par le Conseil d'Etat oblige les gérants, secrétaires ou trésoriers des cercles à faire, à la mairie, du 1er au 31 janvier de chaque année, les déclarations nécessaires.

Bordeaux.—Exposition nationale coloniale et internationale.—L'impôt des vins en bouteilles.—Au printemps de 1894, il s'ouvrira, à Bordeaux, sous le patronage de la Société philomatique, une Exposition à la fois nationale, coloniale et internationale, qui comprendra les produits de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, ainsi que les beaux-arts, les arts libéraux et les institutions d'économie sociale.

La Chambre de commerce de Bordeaux a émis un avis défavorable au projet du ministre des finances sur l'impôt des vins en bouteilles.

La décortication, mécanique ou chimique, de la ramie.—La Société des agriculteurs de France met au concours la question suivante: "Trouver un procédé de décortication mécanique ou chimique de la ramie." Les mémoires devront être envoyés au siège de la Société, 24, avenue de l'Opéra, jusqu'au 1er juin 1891. Des médailles d'or, d'argent et un objet d'art seront décernés.

Mise à l'épreuve.—Le sirop pectoral balsamique de Ducongé n'est plus à mettre à l'essai. Depuis cinquante ans il est en usage et n'a pas manqué de guérir promptement et d'une façon permanente toux et rhumes.

Les qualités que possède la Salsepareille d'Ayer pour purifier le sang, la rendent inappréciable pour toutes les maladies de la peau.

BUS.—Décédé, en la ville de Baton Rouge, hier soir, à 8 heures et demie, à l'âge de 8 ans et 6 jours, JAMES PAUL BUS, fils de J. B. Bus et d'Alice Estevan. Son enterrement aura lieu cette après-midi, à 3 heures; et les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à y assister. Le convoi partira de l'Asile de la Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

DOCKTER.—Décédé, lundi, 12 janvier, à 11 heures 10 minutes A. M., GEORGE DOCKTER, âgé de 54 ans, natif de Dengolsheim, Alsace, et résident de la Nouvelle-Orléans depuis 43 ans. Les amis et connaissances de la famille ainsi que les officiers et membres de la Société Française sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mardi 13 janvier, à 3 heures P. M., de la résidence de sa sœur Mme S. P. Soulé, No 114 rue Nord Peters, près Port.

Les journaux de Chicago, Louisville et St-Louis sont priés de reproduire cet avis.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Décédé, hier matin à 11 heures, à l'âge de 54 ans, le Sociétaire GEORGE DOCKTER, natif de Dengolsheim, Alsace. MM. les Sociétaires et spécialement ceux de la catégorie du mois de janvier sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mardi à 3 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence No 114 rue North Peters, près Port.
Par ordre du Président, J. BAYLE.
13 janv—1f

MESSE FUNÈBRE.

Une messe funèbre sera célébrée jeudi, 15 janvier 1891 à la cathédrale St Louis à 7 heures A. M., pour le repos de l'âme de feu JOSEPH ANGLADE. Les parents, amis et connaissances de la famille sont respectueusement priés d'y assister.
De la part de sa veuve et de ses enfants.
11 janv.—3 f.

TO-KALON! TO-KALON!
Ne buvez rien autre chose; mais buvez le pur. C'est le fameux To-Kalon de
PAUL N. VERNEUILLE,
Seul Agent,
129 rue Royale, coin Toulouse.
6 juil—6 m

Bureaux de la compagnie de l'Hôtel St-Charles—Nlle Orléans, ce 12 janvier 1891—L'élection annuelle de cinq directeurs devant servir pendant l'année courante, aura lieu Lundi, 19 janvier, aux bureaux de MM. Moore, Hyams & Co, No 33 rue Carondelet, de midi à 2 heures P. M.
JNO KILSHAW, Secrétaire.
13 janv—13 au 19

ETAT DE SITUATION —DE LA— Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

Conformément aux exigences de sa Charte la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'état de situation suivant de ses affaires du 1er janvier au 31 décembre 1890:

Primes d'incendie	$128,932 11	
Primes de rivières	2,660 55—	$131,592 66
Primes acquises (réservées de 1889)		37,452 87
Total des primes		$169,045 53
A ajouter—Intérêt, loyers et sauvetage		$25 478 45
Revenu		$194,523 98
A déduire—Pertes de 1889, payées en 1890	$6,512 85	
Pertes de 1890, payées	66,746 97	
Pertes payées	$73,259 82	
Pertes ajustées	[illegible]	
Pertes non ajustées, total admis	2,000 00—	[illegible]
Pertes totales	$82,150 25	
Primes remises, commissions, salaires, taxes, dépenses générales, Board of Underwriters, frais judiciaires, réassurances, Corps de Sauvetage Babcock	59,611 40	
	$141,761 65	
Réclamations repoussées, pendantes en cour	5,365 26—	$147,126 91
Bénéfice net		47,397 07
A déduire—Réassurances réservées pour 1890		42,661 28
Bénéfice net		$4,735 79

La Compagnie a l'actif suivant aux prix du marché:

Argent dans les banques	$52,192 89
Primes en cours de collection	20,097 30
Primes entre les mains d'agents et en cours de transmission	176 61
1 bon du Washington Artillery	400 00
55 bons consolidés de la ville [Crossman extended]	57,475 00
13 bons de la ville [Waterman extended]	13,520 00
4 bons-certificats consolidés de la ville	4,040 00
8 bons-certificats ordinaires de la ville	8,080 00
16 bons de chemins de fer de la ville [extended]	16,640 00
1 bon St. Bernard Steam Fire Company	100 00
19 consolidés 4 pour cent de l'Etat de la Louisiane	17,337 50
68½ bons à prime de $20 chacun	21,303 50
200 actions de l'Association du Cimetière de la Métairie	20,000 00
1 action du New Orleans Cotton Exchange	165 00
100 actions de la New Orleans Gaslight Company	10,300 00
Billets hypothécaires, garantis par première hypothèque sur propriétés foncières de la ville	28,933 74
Prêts sur demande, garantis par titres valables	50,440 00
Billet à recevoir en règlement de primes	1,620 43
Propriété foncière No 3 rue Carondelet	40,000 00
Propriété foncière rue du Canal	3,500 00
Propriété foncière, Pensacola, Etat de la Floride	1 00
Meubles de bureau, installations et coffre-forts	1,000 00
Warrants d'Etat	58 10
Loyers entre les mains d'agents	405 00
Dépôt à la N. O. Gas Light Company	5 00
	$347,790 87

PASSIF.

Fonds capital	$265,000 00
Primes non acquises [plan de New York]	53,326 59
Dividendes non réclamés	248 75
Dû pour réassurances	595 45
Pertes ajustées et dues	6,890 43
Pertes non ajustées, total admis	2,000 00
Réclamations repoussées et en cour	5,365 26
	$333,436 48
Surplus	$14,354 39

L'état ci-dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.
[Signé] J. TUYES, Président.
JOS. A. HINCKS, Secrétaire.

Fait et signé sous serment pardevant moi, ce 10e jour de janvier, 1891.
JAMES FAHEY, Notaire.

Nous soussignés, comité spécial nommé par le Bureau des Directeurs de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle Orléans, pour évaluer l'actif de la dite compagnie selon leur valeur actuelle sur le marché, déclarons qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, telle que spécifiée ci-dessus, est vraie et correcte.
Signé: M. ABASCAL, H. LAROUSSINI, GUSTAVE PITOT.

A une réunion du Bureau des Directeurs, tenue le 8e jour de janvier, il a été
Résolu de payer sur demande un dividende de trois pour cent [3 p ct.] sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs représentants légaux.
Signé: J. A. HINCKS, Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1891.

DIRECTEURS.

M. Abascal,	H. Laroussini,
Edw. J. Bobet,	Jos. Bayle,
Jules Andrieu,	Gust. Pitot,
H. Gally,	J. P. N. Baquié,
E. J. Demarest,	Chas. E. Schmidt,
J. W. Hincks,	Jules Tuyes.

13 jan—1m

Agence d'assurance non compact de JAMES PREVOST,
125 rue Gravier, N. O., Lne.
Le soussigné informe ses amis et le public qu'il est le seul agent représentant, dans cette ville, des compagnies américaines dont le capital-actif représente plus de dix millions de dollars. Il n'est pas lié par les tarifs ou les conventions d'une association quelconque, et il engage les personnes désireuses d'assurer leurs propriétés à venir s'entendre avec lui pour des polices à l'année ou à terme. Pertes ajustées et payées sans escompte.
JAMES PREVOST.
13 août—1 an—dim mar ven

Solfège, Chant, Piano.
Le Prof. GEO. L. O'CONNELL, directeur de l'Orphéon Français ex-directeur du Cercle de la Harpe Eolienne, du Cercle Gounod, du "N. O. Amateur Opera Co," pianiste accompagnateur et répétiteur donne des leçons de solfège, de chant, de piano et d'accompagnement.
Le Prof. GEO. L. O'CONNELL s'occupe aussi de direction d'orchestre et de concerts. S'adresser No 171 rue nord Derbigny.
30 nov.—3 m.—Dim Mar Jeu

DIX-NEUVIÈME ETAT ANNUEL —DE LA—

Compagnie d'Assurances TEUTONIA, De la Nouvelle-Orléans.

Conformément aux dispositions de sa charte, cette compagnie publie l'état annuel suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1890:

Primes reçues—		
Sur risques de feu		$183,923 20
Sur risques de mer		22,707 70
Sur risques de rivière		25,897 70
		$232,510 70
Ajouté, primes non exbirées pour 1889		74,103 00
		$306,613 70
A déduire—		
Pertes de feu payées	$61,592 37	
Pertes de mer payées	4,942 66	
Pertes de rivière payées	13,193 63	
Réassurances	30,796 11	
Commissions	21,063 88	
Primes remises	20,340 26	
Taxes et licences	11,908 53	
Dépenses générales et dépenses d'agence, moins l'intérêt	7,804 46	
Profits et pertes	879 33—	172,521 29
		$134,092 41
Réservé pour primes non expirées 31 décembre 1890		$84,723 00
Dix pour cent d'intérêt sur le fonds capital pour l'année		25,000 00
Réservé pour pertes non ajustées		16,296 00
Surplus		8,073 41
		$134,092 41

ACTIF.

Comptant en main	$38,104 53
61,000 bons de ville consolidés de la N. O. (Crescents), valeur sur le marché	65,575 00
62,000 bons 5 pour cent de la N. O. valeur sur le marché	62,000 00
30,000 bons 4 pour cent des Etats Unis, valeur sur le marché	36,500 00
120,000 bons d'Etat de la Louisiane valeur sur le marché	111,970 00
10,200 bons hypothécaires de Canal and Claiborne street Railroad valeur sur le marché	10,506 00
Bons-certificats de ville de la Nouvelle-Orléans et autres stocks	3,742 25
Propriétés foncières	41,262 50
Prêts sur hypothèque	42,791 64
Prêts sur gages	12,200 00
Primes en cours de collection	23,774 92
Billets à primes et comptes à recevoir	4,139 55
Meubles de bureau	1,000 00
	$352,097 41

PASSIF.

Fonds capital	$250,000 00
Fonds de réserve	80,000 00
Réservé pour primes non expirées	84,723 00
Intérêt sur dividende non payé	505 00
Pertes non ajustées	16,296 00
Surplus	8,073 41
Intérêt sur fonds capital du en Janvier 1891	12,500 00
	$452,097 41

L'état ci-dessus est une copie vraie et correcte transcrite des livres de la compagnie.
WM B. SCHMIDT, Président.
H. R. GOGREVE, Vice Président.
ALBERT P. NOLL, Secrétaire.

Assermenté et souscrit pardevant le soussigné notaire de la Nouvelle-Orléans, Lne ce 9me jour de janvier 1891.
JOHN J. WARD, Notaire Public.

A une assemblée du Bureau des Directeurs de cette compagnie, tenue le 8 courant, il a été résolu de payer sur demande un second intérêt ou dividende semestriel de CINQ POUR CENT sur le fonds capital, faisant dix pour cent pour l'année 1890.

DIRECTEURS:

H. Beddig,	Isaac Levy,
Theo. Beckson,	C. H. Miller,
Anton Braun,	Albert P. Noll,
J. B. Camors,	Frank Roder,
M. Frank,	J. E. Hengstorf,
H. Frotscher,	Louis Kuch,
C. B. Fisher,	Wm B. Schmidt,
H. R. Gogreve,	H. Schulze,
S. Hyman,	J. G. Spor,
F. Jaacke,	Jas J. Schmidt,
Julius Keiffer,	C. H. Schenck,
J. H. Keller,	Hy Wellmann.

13 jan—1m

Vingt-quatrième Etat Annuel —DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1890:

Primes sur incendies	$203,127 23	
Primes maritimes	2,513 95	
Primes des rivières	1,889 72	
		$207,530 90
A ajouter: Primes non expirées de 1889		41,180 13
A ajouter: intérêt, profits et pertes	$28,333 59	
Moins salaires et dépenses générales	14,787 48	13,546 11
Fonds de surplus de 1889		24,476 66
Total		$286,733 19
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$85,758 87	
Sur risques maritimes	1,863 04	
Sur risques de rivières	299 67	
	$87,921 06	
Réassurances	30,176 64	
Primes remises et commissions	54,577 70	
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, et souscriptions	6,662 87	185,338 29
Profits bruts		$101,394 90
Réservé		
Pour primes non expirées	$44,168 67	
Pertes d'incendies non payées	11,963 43	
Dividende de Juillet 1890	10,000 00	
Dividende de Janvier 1891	10,000 00	
Fonds de surplus, 1890	25,262 80	
	$101,394 90	$101,394 90

ACTIF

Billets pour primes	$155 25
Primes en voie de collection	41,714 14
Prêts sur nantissement (dépôt de titres)	22,210 00
Prêts sur hypothèques	4,100 00
Bons des Etats-Unis, bons consolidés de ville et bons à primes	91,144 50
Stocks de banques, d'assurances et autres	30,278 50
Bons 1ère hypothèque, Weckerling Brewing Co.	5,000 00
Propriétés foncières	66,814 84
Meubles de bureau et accessoires	4,873 14
Argent comptant et en banque	24,394 56
	$291,394 90

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 00
Réservé pour primes non expirées	44,168 67
Réservé pour pertes non payées sur incendie	11,963 43
Réservé pour dividende 5 pour cent, janvier 1891	10,000 00
Réservé pour fonds de surplus, 1890	25,262 80
	$291,394 90

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.
H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, ce 9me jour de janvier 1891.
W. O. HART, Notaire.

Le Conseil de Direction, à leur réunion régulière a déclaré un second dividende semestriel de CINQ POUR CENT, faisant dix pour cent par an sur le fonds-capital pour l'année se terminant le 31 décembre 1890, payable sur demande.

DIRECTEURS.

H. ZUBERBIER,	P. W. DIELMANN,
J. J. WECKERLING,	JOHN THOEN,
J. HASSINGER,	J. B. MEYERS,
L. GRUNEWALD,	A. G. RICKS,
FRANK VATTER,	GEO. LIEDERLICH,
J. E. MERILH,	JOHN G. MOLL,
J. J. LANGLES,	D. BERNHARDT.

11 janv—1m

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans.
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibre pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.
Accords et réparations de pianos une spécialité.
20 mars—

Female Orphan Society.

L'élection annuelle du Conseil d'Administration pour l'exercice 1891 aura lieu à l'Asile Poydras, VENDREDI, 16 janvier, de midi à 2 heures P. M.
Mme E. B. HODGSON, Secrétaire.
6 jan—6 au 16

Bureau de Carondelet Canal & Navigation Company, coin des rues Villeré et Toulouse, (Vieux Bassin)—N. O. ce 27 décembre 1890.—Conformément aux sections 8 et 9 de la charte, l'Assemblée annuelle des actionnaires aura lieu lundi 12 janvier 1891, de 11 h. A. M. à 2 heures P. M., au bureau de la compagnie, afin d'élire 9 directeurs pour le service de l'année suivante.
H. HUARD, Secrétaire.
27 déc—27, 3, 10, 17.

AVIS.
Nous, soussignés, joailliers, informons le public que nous fermerons nos magasins à 6 heures précises du soir à partir du 14 février, et à 5 heures précises du 1er juin au 1er octobre 1891.
M. SCOOLER, 103 et 105 rue du Canal.
A. B. GRISWOLD & CO., 119 rue du Canal, coin Royale.
H. P. BUCKLEY, 8 rue du Camp.
11 janv—4 dim

DÉPOTS DE GLACES —ET— D'OBJETS D'ART.
La plus grande maison de ce genre dans les Etats du Sud.
CONCURRENCE DEFIEE!
Les personnes désirant l'un des articles suivants, feront bien de venir visiter mon magasin, avant d'acheter ailleurs.
Miroirs Français pour Cheminées et entre les Fenêtres de toutes les grandeurs et genres, à cadres Dorés, Bronze, Ebène, Noyer et particulièrement les Miroirs Bric-à-Brac pour cheminées aussi bien que les Cabinets Bric-à-Brac pour salons, qui ne peuvent être surpassés en élégance et main-d'œuvre. Chevalets pour tableaux, Piédestaux pour Statues, Stores et Corniches pour fenêtres, des dessins les plus artistiques, ainsi que des Cadres à Portraits et Crayons, comme Gravures des genres les plus nouveaux et plus beaux qui puissent être faits. Mon stock de Gravures, Etchings et Oleographs et Photogravures est un des plus beaux et plus vastes de toutes les récentes publications, aussi bien que les Ornements de Sèvre, Bisque et Bronze pour Cheminées et Cabinets Bric-à-Brac, où les artistes et connaisseurs pourront se trouver fiers de faire leurs choix pour cadeaux de noce ou fêtes
—N'OUBLIEZ PAS QUE LA—
Concurrence est défiée, et venez vous en convaincre chez
L. UTER,
No 47 rue Royale.
21 déc—1m

L'EXPOSITION
La plus grande et la plus variée de Vêtements qu'on puisse trouver à la Nouvelle-Orléans!
LEON GODCHAUX,
81, 83, 85 rue du Canal et 8 et 10 rue de Chartres
LE PLUS GRAND MAGASIN DE VÊTEMENTS DU SUD.
Expose en ce moment un Stock extraordinairement grand et attrayant d'Habillements et d'Articles de Toilette, dont la variété est sans pareille, et le bon marché incomparable.
Les visiteurs du Carnaval et le public en général [illegible]
29 nov 90—1 an—dim mer ven

P. WERLEIN,
135 rue du Canal.
LES MEILLEURS PIANOS. PRIX MODIQUES. ACCORDS. | LES MEILLEURES ORGUES. CONDITIONS FACILES. REPARATIONS.
12 janv—

COMPAGNIE D'ASSURANCE: LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—
Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. CLARENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12 nov. 90—1an

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR
Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc.
Seront fournis et exécutés dans tous les genres de travail artistique désirables, dans un court délai et aux prix les plus raisonnables.

FRANTZ & OPITZ,
HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE
Montres, Pendules, Argenterie, Bijouterie, Diamants, Jumelles, Etc., Etc.
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
1er sept 90—1an

METROPOLITAN BANK, DEPARTEMENT DES EPARGNES
80....RUE DU CAMP....80
Capital....$350,000 | Profits non divisés....$40,000
FRED. PETERS, Président. FRANK RODER, Vice-Président. ED. CLAUSSEN, Caissier.
Cette institution est ouverte et prête à recevoir des dépôts d'un dollar et au-dessus, sur lesquels elle donnera trois pour cent d'intérêt, payable tous les six mois.
Directeurs—Phil. W. Dielman, Frank Roder, Jacob Hassinger, H. F. Klumpp, John Nelson, Julius Weiss, Adolph G. Ricks, Fred. Peters et Louis Lochhard.
1er sept—1 an—dim mer

LEOPOLD LEVY,
133 rue du Canal.
Nous offrons en vente pour les jours de fête, des tapis de toutes qualités et conseillerions ceux qui ont des achats de ce genre de ne pas attendre au dernier moment, afin qu'ils ne soient pas désappointés par la livraison tardive. Il serait donc bon qu'ils en donnassent la commande tôt pour qu'ils les puissent avoir dès qu'ils les désireraient.
D'autres jolis cadeaux seraient nos Portières chenille et Tarcoman, nos rideaux de soie et de dentelle, nos stores de fenêtres, grands et petits rugs et nombre d'autres charmantes nouveautés, le tout devant être vendu à des prix plus modiques que jamais. Venez tous au magasin le meilleur marché en ville.
LEOPOLD LEVY, No 133 RUE DU CANAL.
1 Sept 1890—1an—DMaJ

ETABLIE EN 1782.
COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.
Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.
Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.
BUREAU: 67 ET 69 RUE DU CAMP.
ETABLIE EN 1849.
Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.
Plus de $10,500,000 de pertes payées depuis son organisation.
67 ET 69 RUE DU CAMP.
W. H. Lyman, Prés. Jos. Bowling, Vice-Prés. Chas. H. Rice, Sec.
1jan 91—1 an

LEÇONS DE FRANÇAIS.
PAR EMILE SERRES
Bachelier es lettres de l'Université de France ex-rédacteur en chef du Franco-Louisianais de la Nouvelle-Orléans et de l'Indépendant de New York, du Trait d'Union de Mexico. [illegible]

New Orleans Co-Operative Banking Association.
PAUL M. [illegible], Président.
A. WALL, [illegible]

C. LAZARD & Cie
SS ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.
29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne
24 oct 90—1 an—dim mar ven

AMUSEMENTS.

ACADEMIE DE MUSIQUE.
Première fois dans son nouveau rôle! Le succès prééminent du Maine à la Californie. Le grand événement de la saison! Une semaine seulement, DIMANCHE, 11 janvier. Matinées mercredi et samedi. L'artiste distinguée,
RHEA!
Secondée par une troupe de choix incluant M. Wm Harris, comme "Napoléon Bonaparte", dans la grande pièce originale et historique JOSÉPHINE, Impératrice des Français.
Prix des places durant cet important engagement: Dress Circle $1.50; Parquette $1; Family Circle 50c; Galerie 25c. Prix des matinées 50c.
Dimanche, 18 janv.—MR. JAMES O'NEIL.
10janv—

THEATRE ST-CHARLES.
Commençant Lundi, 12 Janvier.
MARIE WAINWRIGHT.
Lundi, mardi, mercredi jeudi et vendredi soirs et matinée samedi,
TWELFTH NIGHT!
Une grande production. Onze scènes exquises. Matinée mercredi et samedi soir, la fameuse comédie de John Tobin,
THE HONEYMOON.
Prix des places—Dress Circle, $1 50, parquet, $1, balcon, 50c., galerie, 25c. Prix des matinées dans toutes les parties de la salle, 50c.; pas de places réservées.
Dimanche, 18 janvier—PETE BAKER.
10 jan—

ROBINSONS
Le Roy, le marteau humain; Zingara, le charmeur de serpent; le tableau de Charlotte Corday; Eddy Troy, artiste de chant et danse à une jambe. Théâtre No 1, Wilson Comedy Co. Théâtre No 2, Rosie et son ours lutteur.
8 janv—

AMUSEMENTS.

THEATRE DE L'OPERA.
Mardi soir, 13 janvier, à 8 heures, 48me soirée de souscription.
HAMLET!
Avec MM. Ceste, Chavaroche, Cottet, Sylvain, Fautrier et Mmes Cottet et Dynah Duquesne.
Mercredi soir, 14 janvier, à 8 heures. Représentation extra, à la demande de nombreux habitués,
LE GRAND MOGOL!
Opérette orientale d'Audran—Avec Mmes Alice Reine, Lesueur et MM. Contellier, Poirier, Homerville, Villars, Charriere, Rosal, &c.
Places réservées en vente au bureau de location au magasin de musique de P. Werlein, 135 rue du Canal, de 9 h. du matin à 6 h. de l'après-midi.
13 janv—1f

GRAND OPERA HOUSE.
A. Greenwall & Son, Locataires et Directeurs.
Une semaine, commençant Dimanche, 11 Janv.,
KEENE,
Dans le répertoire suivant:
Mardi—Louis XI.
Mercredi—Matinée—Othello.
Mercredi—Hamlet.
Jeudi—Richard III.
Vendredi—Louis XI.
Samedi—Matinée—Jules César.
Samedi—Macbeth.
Grande Matinée Jeudi—Le Marchand de Venise, pour le bénéfice du fonds de secours des artistes.
Les prix ordinaires du Grand Opera House seront maintenus pendant l'engagement Keene.
Dimanche, 18 janvier—Annie Pixley.
11 jan—1sem

Représentation Extraordinaire
—AU BÉNÉFICE DE—
L'UNION FRANÇAISE,
Le Mercredi, 21 Janvier 1891,
Par les Artistes de l'Opéra.
AVIS.
Le contrôle pour la vente des sièges réservés est transféré, dès aujourd'hui, au bureau de location habituel de l'Opéra, chez M. Werlein, 135, rue du Canal. Heures de bureau, 9 à 6 heures.
9 janv—au 17

GRAND BAL PARE
—DONNÉ PAR LA—
Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans,
A LA SALLE GRUNEWALD,
Le Samedi, 31 janvier 1891.
Prix du Billet....$1.00
MM. les Sociétaires sont notifiés qu'ils seront admis au Bal sans carte d'entrée et les invitations de dames seront reçues chez le secrétaire, coin Chartres et Conti, et chez tous les Directeurs.
Le Comité d'Arrangements se réunit, à l'Asile, tous les vendredis, à 7 heures du soir.
Par ordre du Président, J. BAYLE.
L. SIMON, Secrétaire.
4 jan—au 31

Publié et prêt à être livré au Public:
Le Livre Bleu de la Nlle-Orléans
PAR SOARDS—POUR 1890-91.
Servez-vous du livre bleu pour adresser vos invitations, circulaires, etc., aux demeures des meilleures familles.
Un directory de noms choisis de toutes les personnes disposant de l'argent et dont la connaissance peut être précieuse.
Sa valeur pour se référer à 10,000 noms de choix arrangés en ordre alphabétique et classés par rues et numéros sera apparente à tous.
Si vous êtes d'une façon quelconque intéressé à obtenir le patronage des classes aisées, vous serez charmé de l'excellence de l'annuaire qui vient d'être publié. Faites-le demander de suite, car il n'y en a qu'un nombre restreint d'exemplaires en vente, l'ouvrage étant vendu par abonnement.
L. SOARDS, Editeur,
5 Place Commerciale, coin Camp.
14 sept—

DATE DE FONDATION, 1805
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
New Orleans Insurance Company of New Orleans.
Etablie en 1805.
BUREAUX: 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.
J. TUYES, Président.
A. SCHREIBER, Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.
Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.
DIRECTEURS: MANUEL ABASCAL, EDWD. J. BOBET, PIERRE POUTZ, H. GALLY, S. GUMBEL, A. SCHREIBER, CHAS. E. SCHMIDT, JULES ANDRIEU, JULES TUYES, H. LAROUSSINI, GUS. PITOT, J. W. HINCKS.
24 fév

Dr. J. B. PEREZ,
Médecin et Chirurgien,
Ayant une expérience de 25 années pour traitement et la cure de toutes les maladies des Organes Génito-Urinaires,
Et des maladies provenant de débilité nerveuse ou physique, causée par l'âge avancé ou des abus de jeunesse. Maladies chroniques soignées avec succès. La maladie de Bright, la Gravelle, le Catarrhe de la vessie, l'Ecoulement, la Spermatorrhée et tous les désordres d'un caractère privé sont traités sans usage de mercure ni d'aucune drogue nuisible à la santé. Cures assurées. Rétrécissements de l'urètre. Maladies et irrégularités des femmes promptement guéries. On peut se procurer au bureau du Dr Perez, 15 rue des Remparts côté sud, près Canal les pilules dites: "Dr Perez Female Regulating Pills," et le "Female Regulating Elixir," les remèdes les plus efficaces pour guérir toute espèce d'irrégularités de femmes.
25 déc 90—1 an

New Orleans Brewing Association.
Peter Blaise, Président; H. P. Dielmann, Vice-Président; Ernest Pragst, Secrétaire.
BUREAUX:
No 194 RUE COMMUNE,
NOUVELLE-ORLEANS.
31 août—1 an—dim

Magasin du Bon Marché
F. ADRIEN BRUNET
Horloger, Bijoutier, Joaillier,
—Marchand de—
Montres, Pendules, Orfèvrerie, Lunettes, Jumelles, Diamants et Bijouterie de toute description.
133 RUE ROYALE - 133
Cannes et ombrelles à pommes d'or et argent. Achat et échange de vieil or et argent. Montres et Bijoux de toutes sortes réparés par des ouvriers compétents.
14 déc 90—1 an

LEON QUEYROUZE & CO
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
36 RUE TCHOUPITOULAS.

SCIENTIFIC AMERICAN
[illegible]
ARCHITECTS & BUILDERS Edition of Scientific American.
[illegible]
PATENTS
[illegible]
TRADE MARKS.
[illegible]

DENTISTES.
C. E. KELLS & M. VIET.
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,
transférera ses bureaux du No 110 rue Canal au
No 167 de la même rue,
PRES DAUPHINE,
A partir du 1er octobre 1889.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
26 sept—

AVIS.

Pittsburg, 23 décembre 1890.

Aux Planteurs et autres personnes faisant usage du charbon sur la côte.

Le présent avis a pour objet de prévenir tous les acheteurs de charbon Pittsburg, invariablement livré jusqu'à présent par les expéditeurs à leurs risques, que le charbon, désormais, encourra les risques des planteurs à partir du moment où il leur sera livré sur les rives du fleuve et il ne se vendra aucun charbon à des conditions autres que celles-là.

MUNHALL BROS.
JOHN A WOOD & SON,
HORNER & ROBERTS,
LYSLE COAL CO.,
S. S. CRUMP & CO.,
STR. FRED WILSON & OWNERS,
W. H. BROWN SONS,
JOS. WALTON & CO.
W. W. O'NEIL COAL CO.,
CRESCENT COAL CO.,
ADVANCE COAL CO.,
C. JUTTE & SON.
PACIFIC COAL CO.
27 déc—1 m.

Wm. Bogel, Prés. Thos. Pickles, V. Prés. W. W. Birchfield, Sec.
RUE DU CANAL, 111.
BOGEL DRUG Co., Limited,
Chimistes-Pharmaciens,
—Importateurs et marchands de—
Drogues purs, Médicaments de choix, Produits chimiques de première qualité,
PARFUMERIE ET ARTICLES DE TOILETTE FINS.
Prescriptions de médecins remplies avec les plus grands soins et la plus scrupuleuse exactitude à des prix modérés.
Dépôt d'eaux minérales des sources Tate, Epsom et Bartlette.
Ordres de la campagne sollicités.
BOGEL DRUG Co., Limited,
RUE DU CANAL, 111.
Laboratoire, rue de Chartres, 67.
31déc—

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS,
BUREAUX, RUE ROYALE, 31.

Ouverts de 10 h. du matin à 4 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er janvier 1891.

Liste de publication:

Anthony, Ambroise; Nay, Pierre; Doisnes, (Veuve G.); [illegible], Pierre; Himberdet, (Delle); Robin, Léonard (époux); Lartigue, Jean Bte [illegible]; [illegible], Jean; Mary Louis Bénédict [illegible]; [illegible] Charles Al. Edmond.

LETTRES.

Chambonnet, Félix; Vanier, Hippolyte; [illegible], Henri.

N. B.—Afin d'éviter des retards dans [illegible]